

## installation individuelle 90 ha

**bovin lait 420 000 L**

**Offre N° : RDI 23-19-013**

### Localisation

**Département :** Creuse  
Sud-est de la Creuse

### Contexte

Production laitière en rythme de croisière.  
Reprise à l'identique possible, l'exploitation peut s'adapter à d'autres productions.

### Exploitation

**Type d'installation :** Individuelle  
**Mode de cession :** Majoritairement à la location  
**Activité :** Elevage, Elevage de bovins lait.  
**SAU :** 90,00 ha  
**Logement repreneur :** Logement à trouver

### Description :

- Foncier : 90 ha groupés autour du siège et séparés uniquement par une route. propriétés du cédant et fermages imbriqués, toutes les surfaces devraient suivre la transmission.
- Cheptel : Cheptel de 39 VL mixte Prim'Holstein (23) et Montbéliarde (16), production laitière de 420 000 L conservation de 100 % des génisses pour renouvellement ou finition à 24 mois. vente des mâles à 21 jours.
- Bâtiments d'exploitation : 1 Stabulation libre avec caillebotis et salle de traite 2x4 postes (56 places cornadis pour VL)  
1 stabulation libre aire paillée pour 20 places génisses et 38 place vaches.  
1 hangar de stockage métallique de 380 m<sup>2</sup>  
2 hangar métalliques à 1 km (location temporaire à l'installation mais pas obligatoire)
- Matériel : 3 tracteurs de 73 à 110 cv (fourche)  
chaîne de fenaison complète et fonctionnelle.  
mélangeuse, pailleuse, semoir à engrais, combiné semoir-rototiller et pulvérisateur 12m.  
CUMA : braban 4 socs, faucheuse 3m, ensileuse herbe et maïs et remorque.  
entreprise : épandage lisier, taillage haies, erubannage, moisson, fauche herbe.

### Conditions de reprise

Location du foncier avec achat parcelles contiguë aux bâtiments.  
Achat bâtiments, cheptel et matériel.

### Prix de cession

Prix en cours d'estimation

### Contact

Chambre d'Agriculture de la Creuse

**Marie MONGIN**

05 55 61 50 30 - 07 71 07 79 68

[marie.mongin@creuse.chambagri.fr](mailto:marie.mongin@creuse.chambagri.fr)



Publiée le 18 decembre 2019